



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

**Trente-septième session**

**Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024**

**Déclaration de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale  
(CSA)**

Monsieur le Directeur général de la FAO, Qu Dongyu  
Mesdames et Messieurs les ministres, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

1. En ma qualité de Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), je suis honorée de m'adresser à vous aujourd'hui, en cette importante occasion: la nouvelle session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche Orient.
2. J'aimerais exprimer mes sincères remerciements au pays hôte, le Royaume hachémite de Jordanie, et à tous les organisateurs pour les méticuleux efforts qu'ils ont déployés afin d'accueillir cette réunion majeure.
3. J'aimerais également exprimer ma gratitude au Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, pour cette invitation et le privilège qui m'est accordé d'échanger avec vous sur la nature multidimensionnelle de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
4. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a été créé il y a 50 ans comme plateforme de coordination intergouvernementale et comité permanent du Conseil de la FAO. Il facilite les entretiens multipartites dans le but d'atteindre l'objectif d'élimination de la faim et de poursuivre la réalisation progressive du droit à l'alimentation dans les sociétés grâce à une coordination mondiale.
5. Il a connu une réforme en 2009 qui lui a permis d'inclure un plus large éventail de participants et d'acteurs, notamment la société civile, le secteur privé, les peuples autochtones, les organisations d'agriculteurs et les institutions financières internationales, entre autres. Le CSA compte actuellement 141 pays membres.
6. Face aux nombreux défis, le CSA joue un rôle essentiel à l'appui de l'action menée aux niveaux régional et national en vue de parvenir à une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Premièrement, en tant que fournisseur d'orientations politiques, le CSA, par l'intermédiaire de son Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE-FSN), synthétise les données scientifiques au service de la lutte contre l'insécurité alimentaire par des processus participatifs, en élaborant et en proposant des directives d'application volontaire servant d'outils d'orientation.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

7. Deuxièmement, en tant que plateforme de collaboration, le CSA facilite la coordination stratégique entre les trois organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (FAO, Programme alimentaire mondial [PAM] et Fonds international de développement agricole [FIDA]) et au-delà, en encourageant les synergies, l'optimisation des ressources et la participation de parties prenantes multiples dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition.
8. Troisièmement, en tant que plateforme dynamique d'échange de connaissances, le CSA entretient le dialogue sur les efforts régionaux et nationaux, et permet ainsi aux pays membres de bénéficier de produits d'orientation politique adaptés et de pratiques exemplaires.
9. Dans cette optique, ont été développées en Mauritanie et en Tunisie d'importantes activités relatives à la mise en œuvre des directives VGGT – Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.
10. Dans ces deux pays, les principes des VGGT ont été intégrés dans les programmes fonciers en vue d'accompagner les approches et les pratiques de gouvernance foncière avec l'appui technique de la FAO, en adaptant les cadres aux défis spécifiques à la région.
11. En Mauritanie, le Gouvernement a lancé un processus de réforme foncière inclusif et participatif destiné à adapter ses instruments juridiques aux impératifs de la sécurité alimentaire et de la réalisation des objectifs de développement durable dans les zones rurales du pays.
12. Au service de cet engagement du Gouvernement, a été créée une plateforme nationale multipartite sur la gouvernance foncière, réunissant des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Cette stratégie s'est avérée particulièrement fructueuse, au regard de son degré d'inclusion, de la méthode appliquée et des résultats obtenus. Elle a inspiré l'instauration de plateformes similaires dans les pays voisins que sont la Guinée, le Sénégal et le Mali.
13. En Tunisie, le projet de renforcement des capacités financé par l'Agence suisse pour le développement et la coopération dans le cadre du programme VGGT de la FAO a été conçu conjointement par la FAO et l'Agence foncière agricole (AFA) de Tunisie. Ce projet a engendré d'importantes activités porteuses: programmes de renforcement des capacités; actions et manifestations visant à l'application des directives VGGT; et programmes de jumelage avec d'autres pays. Il a également introduit des modes inédits de participation des parties prenantes, dans l'objectif d'améliorer leurs pratiques de gestion des terres selon les principes et les recommandations des VGGT.
14. Je tiens également à souligner l'intérêt porté aux activités du CSA par d'autres membres de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, notamment les Émirats arabes unis pour les régimes alimentaires sains et les systèmes agroalimentaires durables, et la République de Türkiye pour les questions relatives au genre et à la jeunesse.
15. Au-delà de ces exemples concrets, et comme nous venons de le voir, le CSA dispense un large éventail de lignes directrices et de recommandations de politique générale destinées à apporter un soutien stratégique aux décideurs en matière de politiques publiques, de sécurité alimentaire et de nutrition. Ces accords stratégiques couvrent un large éventail de questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, soit entre autres la gouvernance foncière, l'investissement responsable dans les systèmes agroalimentaires, les systèmes agroalimentaires durables au service d'une meilleure nutrition, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, la participation des jeunes aux systèmes agroalimentaires, les débouchés commerciaux des petits exploitants, ou encore la garantie d'une sécurité alimentaire en cas de crise prolongée.
16. Le Cadre d'Action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA) est un travail du CSA qui intéresse plus particulièrement la région Proche-Orient. Il s'agit du premier consensus mondial sur la manière de dissiper les menaces que font peser les crises prolongées sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
17. Cet accord sur les politiques établit que le renforcement de la résilience peut accroître la capacité d'absorber les chocs et de faire face aux facteurs de stress de longue durée. Au regard de la

gravité de la faim et de la dénutrition durant les crises prolongées, l'objectif de nutrition impose de s'intéresser plus particulièrement aux populations précaires et marginalisées.

18. À la suite de l'adoption du Cadre d'action CSA-CDA en 2015, de nombreuses activités ont été effectuées dans le but de le faire connaître et de i) dispenser une assistance dans l'élaboration des politiques et le développement des capacités au niveau national; ii) créer des plateformes d'échange de connaissances relatives à la résilience; iii) asseoir le rôle de la sécurité alimentaire dans l'établissement de la paix, de la stabilité et de la cohésion sociale par des éléments probants et définir les conditions à réunir pour engager les actions qu'appelle la sécurité alimentaire; iv) améliorer la coopération et les partenariats dans le renforcement de la résilience, en faisant jouer les complémentarités afin de mieux aider les pays et les régions.

19. Comme je l'ai souligné au début de ce discours, le CSA est une ressource et un allié solide des pays membres dans la mise en œuvre efficace des politiques de sécurité alimentaire et de nutrition. Le Comité reste fermement engagé à accompagner les responsables de l'élaboration des politiques que vous êtes, et à œuvrer avec les parties prenantes régionales et nationales en faveur des politiques et des stratégies globales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. La collaboration des organismes ayant leur siège à Rome s'étend à la diffusion des outils de politique générale du CSA aux niveaux régional et national. À cet égard, la FAO, le PAM et le FIDA se sont engagés à apporter un soutien financier, technique et stratégique considérable au programme de travail du CSA.

20. Dans cet esprit de coopération, je prie instamment tous les pays membres à prendre une part active dans la mise en œuvre des recommandations formulées par notre Comité, en les traduisant en stratégies nationales – ensemble, nous pouvons aller de l'avant afin d'atteindre nos objectifs communs.

21. J'invite chaleureusement tous les pays qui ne sont pas encore membres du Comité à rejoindre notre famille. Votre participation et vos contributions actives sont essentielles pour donner substance au dialogue mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les progrès que nous nous efforçons d'accomplir m'amènent à encourager les ministres à participer activement au débat de haut niveau de la 52<sup>e</sup> session du CSA, qui doit se tenir en octobre. Dans ce cadre, nous aurons l'occasion de faire avancer collectivement les débats, de partager les enseignements tirés de nos expériences respectives, et de définir les priorités à suivre dans nos politiques en vue de contribuer à l'effort mondial visant à établir une sécurité alimentaire durable.

22. Pour conclure, je souhaite exprimer ma gratitude à l'égard de tous les participants, intervenants et organisateurs pour leurs précieuses contributions. Œuvrons à une collaboration ininterrompue et renforçons notre engagement en faveur de la réalisation de nos objectifs d'élimination de la faim, de la pauvreté et de la malnutrition.

23. Je vous remercie pour votre engagement et votre soutien.